



L'Épeichette 112

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DU CORIF - SEPTEMBRE 2012



Voici les trois photos préférées des internautes, visiteurs et Corifiens lors du 'concours photos' 2012.



Page 4

Retenez le samedi 1^{er} décembre pour assister à l'AG

Infos, échanges, décisions, votes...

Page 17

Le *Passer* ? participez !

*Toutes les contributions sont les bienvenues
pour enrichir la revue ornitho du Corif*

Page 20

Suivi de la migration

Un tableau pour tout noter...

Page 24

Faune sauvage en Seine-et-Marne

Un atlas incontournable...

Page 33

Au loin... dépaysement assuré

Ara, toco, bem-te-vi...

Page 37

Jean-Pierre Otte

Un auteur qui mérite qu'on s'y attarde

En couverture, photos de :
F. Lelièvre (bergeronnette)
A. Petit (guêpier)
D. Guilbert (hirondelles)

lire en page 14

> Vie associative

Assemblée générale 2012	4
Échos du CA.....	8
Comment aider le Corif ?	12
Concours Photos 2012 : le bilan	14
Concours Photos 2013	15
Le <i>Passer</i> a besoin de toi !	17

> Activités

ComVA : Animateurs - Bienvenue	19
Suivi de la migration	20
Tableau Excel pour la migration	21
Petit parcours sur la Bièvre.....	22

> Infornithos

L'Atlas de la faune sauvage dans le 77 .24	
Il s'était mis le doigt dans l'œil	27

> Naturinfos

La saga juridique des nuisibles	28
---------------------------------------	----

> Impressions naturalistes

33

> Saines parutions

Nos coups de cœur	34
-------------------------	----

> Bon à savoir

Emploi de la CPEPESC-Lorraine.....	38
------------------------------------	----

> Corif pratique

39

> Participer : où et quand... ..

40



Demandez le programme !

Il est toujours aussi riche. De l'initiation au perfectionnement, de la théorie à la pratique, des sorties les plus proches – avec les très nombreux rendez-vous franciliens réguliers – aux

destinations plus éloignées (lac du Der, baie de Somme) ou vraiment lointaines (Jordanie, Thaïlande) : notre programme d'activités devrait satisfaire chacun.

Je souhaite notamment attirer votre attention sur la réunion « Bienvenue au Corif » du 2 février prochain, et sur la réunion des animateurs, précédée d'une sortie, le 27 octobre.

Une telle profusion n'est possible qu'avec l'investissement constant d'adhérents et de permanents. Au nom de tous les Corifiennes et Corifiens, je les remercie chaleureusement ainsi que la nouvelle équipe qui a pris en charge la réalisation du programme.

J'attire par ailleurs votre attention sur le fait que la prochaine AG (le 1^{er} décembre) sera l'occasion de **fêter les 30 ans du Corif...**

Guilhem Lesaffre
Président

SE RENCONTRER, ÉCHANGER, PARTICIPER, AGIR ENSEMBLE

Assemblée générale à Vaujours

Samedi 1^{er} décembre 2012

Retenez votre journée. Le programme définitif sera communiqué dans le numéro spécial AG de l'Épeichette (parution mi novembre).

Au programme

10 h 00 - Sorties naturalistes dans le parc de la Poudrerie et diverses présentations et activités en intérieur :

- * rencontre avec les permanents,
- * jeux,
- * présentations : « comment remplir une fiche d'obs », « la 'post-production' des enregistrements d'oiseaux »,
- * préparation du buffet,
- * rencontre avec les responsables des groupes locaux et des commissions, etc. (lire page 10).

12 h 30 - Repas en commun dans la grande salle du pavillon, style « Auberge espagnole » (lire p. 10).

14 h 00 - Tenue de l'AG. Votes et élections.

- * Apéritif offert par le Corif.
- * Film.

Tous les détails seront communiqués dans l'Épeichette 113 Spécial AG.

Pour vous informer et échanger

L'AG est l'occasion de prendre connaissance des actions de l'association et d'en discuter.

Cette année, l'AG sera marquée par une présentation intitulée « *Pourquoi les espèces changent-elles de nom ?* »

Organisation et déroulement

- Durant l'AG, on discutera brièvement, des rapports moral, financier et d'orientation, des comptes rendus d'activités des différents secteurs et des groupes locaux. Vous pourrez lire auparavant toutes les contributions dans l'Épeichette Spécial AG.
- C'est aussi l'occasion rêvée pour qu'adhérents et permanents fassent connaissance (si ce n'est déjà fait), pour participer ensemble à la vie du Corif et mener des activités en commun.

Groupes locaux Commissions

Les responsables et animateurs des groupes locaux présents à l'AG exposent leurs activités.

Des posters seront exposés et chacun pourra ainsi s'informer plus aisément autour de ces points de rencontre, en y retrouvant les responsables de chaque groupe ou commission.

Profitez-en pour rejoindre le groupe local le plus proche de chez vous ou la commission qui vous intéresse le plus pour participer à toutes les activités qu'ils mènent.

Un CA presque complet

C'est au cours de l'AG qu'ont lieu les élections au Conseil d'administration qui, au complet, est composé de 15 administrateurs ou administratrices. Les membres du CA sont élus pour trois ans et peuvent se représenter sans limitation de durée.

Actuellement, quatorze postes sont pourvus ! Il reste un siège vacant... Pourquoi pas vous ?

Candidates et candidats, vous êtes les bienvenu(e)s !

Si vous voulez vous impliquer davantage dans la bonne marche de l'association, présentez-vous aux prochaines élections. Pour cela, vous rédigez une profession de foi que vous enverrez au local. Elle sera publiée dans l'Épeichette Spécial AG. On peut aussi se présenter lors de l'AG juste avant le vote.

Venez à l'AG et ne manquez pas de (re)découvrir Vaujourns !

Photos de J.-F. Magne



Pour vous y rendre...

Si vous n'êtes jamais allé à Vaujours, lisez attentivement la page qui suit et consultez le plan page 7.

Par les transports en commun

1- Le plus simple est d'utiliser le RER - ligne B5 – Arrêt Sevrans-Livry

La gare de Sevrans-Livry se trouve à 1500 m du pavillon Maurouard, siège du local. De Châtelet à Sevrans-Livry le trajet dure 25 minutes environ.

Depuis cette gare :

- rejoindre le canal de l'Ourcq et le suivre jusqu'au parc forestier. Comptez 15 à 20 minutes de marche, sur un parcours agréable qui offre l'occasion de miroiser.
- ou prendre le bus 623 et descendre à l'arrêt "Square Henri Legrand".

2- Le bus 147 depuis Pantin s'arrête à Sevrans-Livry (pas très rapide).

Par la route

La RN3 mène à Vaujours, ouvrez l'œil et ne manquez pas les indications pour parvenir dans le parc de la Poudrerie (GPS efficace).

On gare facilement sa voiture dans un parking très proche du local (Pavillon Maurouard). Il ne vous restera plus qu'à consulter un des panneaux portant le plan du Parc forestier pour vous diriger vers le pavillon Maurouard.

Numéro spécial pour l'AG

Chaque année nous publions un numéro de l'Épéichette « Spécial AG ».

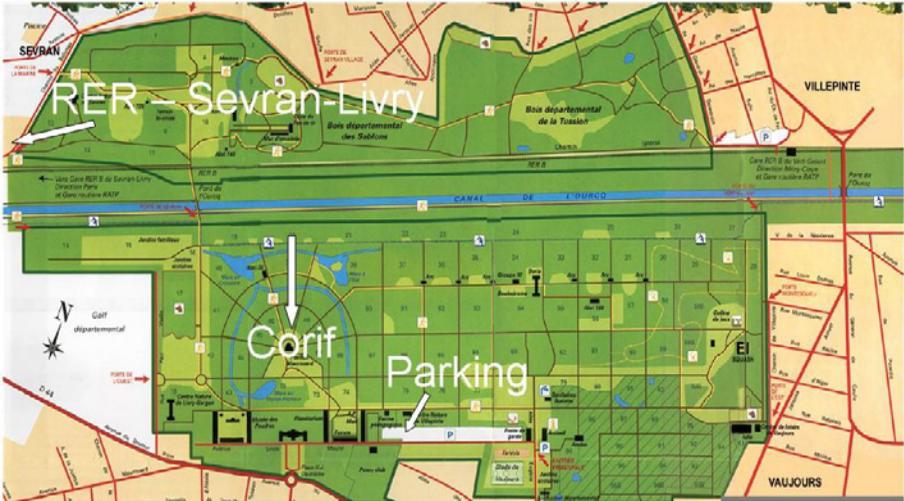
Pour qu'il soit le plus complet et informatif possible, il est nécessaire que tous les responsables d'activités, quelles qu'elles soient, nous envoient leur CR d'activités, pour que les adhérents en prennent connaissance.

- Rapports moral, d'activités, d'orientation, financier...
- CR d'activités des diverses commissions,
- CR d'activités des groupes locaux, etc.

Merci de faire parvenir votre contribution avant le 25 octobre à :

epéichette@corif.net

Avec ce plan allez droit au but...



Adhésions 2013

Vous pourrez réadhérer au Corif le jour de l'AG.

Montant des cotisations : 25 € comprenant l'envoi de l'Épeichette, 35 € pour les couples et 15 € pour les moins de 18 ans.

C'est bientôt la période des fêtes de fin d'année.

C'est l'époque d'échange de cadeaux...

Vous ne savez qu'offrir à vos parents, amis, collègues et même chef de service bien-aimé...

Pourquoi pas une adhésion au Corif ? Plus nous serons nombreux plus notre action aura de poids auprès des décideurs de tous ordres.

Aide bienvenue

Comme toute association le Corif a besoin de ressources extérieures.

Les subventions officielles sont de plus en plus rares, aussi toute aide fournie par les adhérents est-elle la bienvenue.

Quelle aide ? Temps consacré aux activités (sorties, encadrement, animation de stands), don de matériel en bon état, aide financière...

Reportez-vous aux pages 12 et 13 pour plus de précisions. Merci d'avance.

CORIFDISCUS

Liberté de parole et respect des autres

Corifdiscus est la liste de discussion des adhérents du Corif. Vous pouvez vous y inscrire en vous rendant sur www.corif.net. Le CA a décidé de modifier le texte de présentation qui figure en page d'accueil et qui n'avait pas été modifié depuis la création de la liste. Nous l'avons réécrit pour, en particulier, y indiquer qu'elle permet aux adhérents de discuter de tous les sujets en lien avec les buts de notre association, que la parole doit y être libre, et que les participants s'engagent à s'exprimer avec le plus grand respect de tous et de toutes les opinions. En bref, dans un esprit associatif...

Séance du 12/07/2012

LE PASSER

Relais transmis

Un nouveau numéro du *Passer* va être publié cet automne. Ensuite, c'est la commission naturaliste du Corif qui prendra le relais, en lien avec l'équipe qui a assumé cette lourde tâche depuis très longtemps, et que nous remercions à nouveau énormément.

Deux numéros par an sont prévus, dont un en mai 2013. La liste des sujets qui seront abordés commence à s'allonger. La structure de l'équipe se dessine. Elle sera plus souple, la procédure de relecture sera simplifiée. Du temps sera consacré à l'aide à l'écriture pour les contributeurs

qui ne se sentent pas trop à l'aise, mais qui ont des études et des connaissances à partager. La participation à sa réalisation sera ainsi plus ouverte (article page 17).

Séance du 12/07/2012

CARRIÈRES

Protection des hirondelles de rivage

Une colonie d'hirondelles de rivage s'est installée au printemps dans une carrière de l'Essonne qui est toujours en activité. Il y a quatre-vingts trous pour une soixantaine de couples.

Bien que de nombreux carriers soient conscients de leurs obligations, le CA va faire un courrier pour demander au gestionnaire de cette carrière, comment il envisage de gérer cette nidification. Si un problème se pose, il faudra envisager de renégocier, avec le Conseil général de l'Essonne, le plan de remise en état, en veillant à ce qu'un nouveau front de taille soit créé, où les hirondelles pourront reconstituer leur colonie.

Séance du 12/07/2012

FAUNE-IDF

Ouvrir l'outil à de nouveaux taxons

Au cours de leur réunion de juin, les membres (LPO-IDF et CORIF) du comité de pilotage de Faune-IDF ont rappelé leur attachement à ouvrir l'outil à de nouveaux taxons, en s'appuyant sur la compétence, l'organisation et la

pérennité de structures associatives, pour gérer les listes d'espèces, animer le réseau de valideurs et l'outil, maîtriser la gestion et l'exploitation des données... Le comité souhaite passer des conventions avec les associations intéressées, de manière à établir des relations claires, précises, homogènes et durables. À la demande du comité, un premier contact a déjà été pris pour les reptiles par notre directrice, Colette Huot-Daubremont. D'autres suivront, bien sûr. Pour le plus grand bien de la connaissance de la nature dans notre région.

Séance du 12/07/2012

NATUREPARIF

« Inventaires éclair »

Natureparif a organisé par le passé des « inventaires éclair », sortes de ROP, impliquant plusieurs associations ou institutions de la région. Des prospections et animations y ont lieu, concernant de nombreux taxons, et permettant de nombreuses rencontres. Le Corif n'avait pu y participer, les dates choisies correspondant à des événements qui mobilisaient déjà nos adhérents et nos permanents. Le CA souhaite donc cette année une concertation sur le choix de la date, de manière à apporter sa contribution à cette journée de connaissance de la nature et d'échanges associatifs.

Séance du 12/07/2012

ROP

Rencontres printanières dans les Yvelines

Nous remercions vivement les deux adhérentes du Corif (Marie-Christine et Irène) qui nous ont suggéré un site dans les Yvelines, à Thiverval Grignon, qui se prêterait bien à l'organisation des Rencontres ornithologiques de printemps. Pour faciliter cette organisation, la date de cet événement associatif a, d'ores et déjà, été fixée au samedi 25 mai 2013. Retenez-la sur votre agenda. Le site est accessible en transports en commun, et il comporte une variété de milieux qui pourra permettre des prospections très riches pour ornithologues et naturalistes de tous niveaux.

Séance du 12/09/2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1

Interventions et/ou posters des groupes et commissions

L'Assemblée générale du Corif est prévue pour le 1^{er} décembre prochain. Réservez ce samedi sur votre agenda. Sa préparation concerne de nombreux adhérents, en particulier les membres des commissions et groupes thématiques ou locaux, qui sont invités à réfléchir, dès maintenant, aux interventions qu'ils souhaitent faire ou, s'ils le préfèrent, au poster qu'ils souhaitent afficher pendant l'AG (ou les deux). Pour la préparation du

programme de l'AG, il faut indiquer au local si vous souhaitez que l'on réserve du temps pour votre intervention, avant le 11 octobre. Pour l'impression des posters, il faut remettre un document avant le 12 novembre (pour les détails techniques, s'adresser au local).

Comme dans un congrès, il est recommandé aux groupes et commissions, de s'organiser pour qu'un(e) de leurs membres soit présent(e) près du poster (à tour de rôle si besoin), pour répondre aux questions des Corifiens.

Séance du 12/09/2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2

Du nouveau pour la matinée

Pour rendre la matinée plus attractive encore et la faire correspondre aux goûts de tous, les administrateurs proposent de suivre la suggestion des permanents d'opérer quelques changements dans le déroulement de la matinée. Ainsi, il sera possible de rencontrer les salariés du Corif, de parler de leurs activités, faire des jeux avec les animateurs, rencontrer les membres des groupes locaux, des groupes thématiques et des commissions, apprendre comment remplir une fiche d'observation sur Excel, en savoir plus sur le travail de « post-production » sur les enregistrements de chants d'oiseaux. Si vous souhaitez vous aussi faire ce type de présentation (décontractée) sur le sujet naturaliste de votre choix, n'hésitez

pas à en parler au local avant le 11 octobre.

Différentes balades dans le parc par petits groupes seront organisées à des heures différentes. Et ceux qui souhaitent participer à la mise en place du buffet de l'Auberge espagnole sont évidemment les bienvenus.

Séance du 12/09/2012

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Plus d'activités à partir de janvier

Le dernier programme d'activités (que vous avez reçu en septembre) a été bouclé avant que ne soient signées les conventions qui nous lient, pour 2013, à un certain nombre de collectivités publiques, et qui nous permettent d'organiser un grand nombre d'activités. C'est pour cela que les sorties sont plus rares sur ce programme à partir de janvier.

Elles seront toutefois annoncées dès que possible sur le site Internet de notre association, à la rubrique « Programme d'activités ».

Séance du 12/09/2012

CORIF NUMÉRIQUE

Un nouveau projet interactif

Le Collectif MU a participé à l'exposition des photos de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Paris aux Buttes-Chaumont en créant une petite application (non commerciale) sur

Smartphone, qui permettait d'entendre chanter l'oiseau représenté lorsque l'on « flashait le code » apposé sur sa photo.

Aujourd'hui, le même collectif MU propose au Corif, de créer une autre application (toujours non commerciale et dont le contenu reste à définir) à partir du travail mené pour l'Atlas.

Le Corif, qui n'a pas la possibilité de financer le projet, souhaite toutefois lui apporter son soutien, en mettant à disposition du collectif ses connaissances et les données recueillies pour l'Atlas. D'autre part, le Corif pourra donner son approbation au projet pour que cette caution « associative et scientifique » facilite la recherche de financements.

Séance du 12/09/2012

MARCHÉS PUBLICS

La plaquette approuvée

Le Corif a rédigé une plaquette intitulée « *Les marchés publics, c'est pas automatique* » pour convaincre les décideurs des collectivités publiques qu'une autre solution est possible, qui présente bien plus d'avantages pour tous les partenaires. Il s'agit de la subvention, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Cette plaquette a été soumise à Maître Brigitte Clavagnier, entre autres avocate et présidente de Juris Association, et surtout grande spécialiste des marchés publics en milieu associatif. B. Clavagnier a trouvé le document « globalement bon » et a suggéré de préciser deux ou trois éléments mineurs, qui sont

intervenues depuis la rédaction de notre document et qui soulignent la simplicité de mise en place que peut avoir la subvention. Nous la remercions chaleureusement d'avoir accepté de porter attention à notre travail.

Nous allons maintenant commencer la diffusion de cette plaquette, qui va être mise en téléchargement sur le site Internet de notre association. N'hésitez pas à la lire, et surtout à la diffuser le plus largement possible, auprès d'amis, d'élus, d'autres associations. Plus nous serons nombreux à défendre notre point de vue, plus nous serons forts.

Nous mettons le document original à la disposition (sur demande au local) de toutes les associations, naturalistes ou non, qui souhaitent diffuser cet argumentaire auprès de leurs interlocuteurs des collectivités publiques, pour les convaincre d'établir des relations plus adaptées avec les associations.

Pour encourager sa diffusion, ce document est libre de droits, il peut être personnalisé et reproduit, à condition de citer la source (le Corif), d'en respecter l'esprit et de redonner le droit à tous de reproduire le nouveau document dans les mêmes conditions.

Nous allons nous-mêmes le diffuser par voie de communiqué de presse et auprès d'associations d'élus, par exemple.

Le GRAINE-IDF a déjà décidé de l'utiliser et il va être présenté dans le cadre d'un atelier aux Assises de l'Éducation à l'Environnement.

Séance du 12/09/2012

UNE NOUVELLE RUBRIQUE

Comment aider votre association et la nature ?

Vous voulez et pouvez vous investir dans la vie associative du Corif ? Il s'agira peut-être de donner du matériel, un peu de temps, un peu d'argent, de communiquer et échanger vos connaissances, vos idées, de bricoler, de bouturer...

Partagez vos connaissances

Chaque mois sur le site du Corif, les permanents de l'association présentent « l'espèce du mois ». Il s'agit souvent d'oiseaux, mais nous essayons d'aborder tous les taxons : arbres, fleurs, champignons, araignées, insectes, amphibiens... de la région.

Prochainement, j'aimerais vous présenter une plante, que je ne connais pas : l'arbre à papillon ou buddhléia (si ça ne s'écrit pas ainsi c'est normal), car j'aimerais peut-être en planter un dans mon jardin. Mais je ne connais pas cette plante, il me semble qu'il y a deux espèces que nous confondons, une envahissante et une de nos régions. Du coup, je vais fouiner dans mes livres et surtout sur Internet, et je vais en profiter pour vous faire partager les fruits de ma recherche.

Vous aussi... devenez rédacteur

Ces articles peuvent aussi être rédigés par vous. Allez sur le site du Corif et regardez. Les articles ne sont pas très longs.

Ils sont illustrés de photographies et d'images. Si vous n'avez pas de photographies d'oiseaux, celles de la photothèque, mises à la disposition du Corif par nos adhérents photographes, pourront y être insérées. Sinon des photographies sont librement utilisables sur « *wikimédia commons* ». Il ne faut pas oublier de mentionner les auteurs des images.

Don de matériel

Le Corif, et en particulier le secteur animation, a besoin d'un trépied pour une de ses longues-vues, le dernier ayant rendu l'âme. Si vous avez changé de matériel, et que votre ancien trépied prend la poussière, nous nous ferons un plaisir d'en prendre soin.

Auriez-vous par hasard un « workmate » ou tout établi-étai semblable, dont vous ne vous servez plus ? Le Corif s'est un peu agrandi et nous disposons désormais d'une pièce pour l'animation, dans laquelle nous pouvons faire du bricolage pour nos activités... Cet outil nous serait donc utile.

Apport financier

En 2011, notre association a mené différents projets en faveur d'une meilleure protection de la nature. Les subventions étant de plus en plus difficiles à obtenir, nous avons besoin de diversifier nos sources de financements, et avons donc plus que jamais besoin de vos dons qui participeront au financement de différents projets d'études, d'éducation à l'environnement, etc.

Vous êtes probablement déjà au courant que vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66 % ! Par exemple un don de 60 €, ne vous coûtera réellement que 20 €.

Tout don, même modeste, est le bienvenu, les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Merci, merci, et encore merci de votre soutien !

Envie de rencontre et de partage ?

Chaque année, le Corif sensibilise plus de 12 000 personnes dont la moitié d'adultes. C'est également ainsi que nous protégeons la nature. Et pour arriver à ce nombre, et le dépasser, votre participation est essentielle.

Plusieurs façons de s'investir :

- nous aider à tenir des stands lors de la fête de la nature par exemple ;
- assurer des animations pour nos partenaires en week-end ;
- tenir les permanences d'exposition au Pavillon Maurouard...

Si vous souhaitez plus de renseignements ou nous faire part de vos disponibilités, contactez Lucille Bourgeais.

Au local : 01 48 60 13 00

Par mail : lucille.bourgeais@corif.net

Fabienne Malou, Aurélie Proust

Plus de précisions ?

Dalila se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions :

Au local : 01 48 60 13 00

Par mail : dalila.hachemi@corif.net

Résultats du concours photos

Ce sont plus de 56 photos, prises donc par 23 photographes, qui ont participé au concours photos 2011-2012 du Corif sur le thème des oiseaux migrateurs franciliens.

Quinze photos ont été sélectionnées par les membres du collectif photo, vous avez pu les voir exposées au parc forestier de la Poudrerie ou sur le site Internet du Corif. Durant le mois de juillet les visiteurs et les internautes ont pu voter pour leur photo favorite.

Au total, ce sont plus de 620 votes qui ont été enregistrés, un beau succès !

Palmarès

En couverture de ce numéro, les trois photos qui ont remporté le plus de suffrages, visiteurs et adhérents confondus.

- 1- Bergeronnette printanière de François Lelièvre avec 117 votes**
- 2- Guêpier d'Europe d'Aurélien Petit avec 100 votes**
- 3- Hirondelles rustiques de David Guilbert 58 votes**

Un grand bravo à eux et à tous les participants.

Les trois photographes primés seront récompensés lors de la prochaine Assemblée générale le 1^{er} décembre, à Vaujourn (Pavillon Maurouard).

Un grand merci également à tous les adhérents qui se sont investis dans l'organisation et le déroulement de ce concours !

Lucille Bourgeois

Comment participer en 2013 ?

Préambule

Le concours est ouvert à tous les adhérents de l'association à jour de leur cotisation. Il est ouvert du 1^{er} octobre 2012 au 1^{er} juin 2013.

Article 1 - Thème

Les photos envoyées doivent avoir pour thématique : « Les oiseaux, se nourrir naturellement. »

Article 2 - Limites, obligations et fonctionnement

1 - Le nombre de photos est limité à deux par participant. L'envoi se fait entre le 1^{er} octobre 2012 et le 1^{er} juin 2013.

2- Les photos sont à envoyer par mail à l'adresse : corif@corif.net
La qualité minimum est de 305dpi.

3 - Doivent être mentionnés pour chaque photo : nom et prénom du photographe, matériel utilisé pour la photo, nom de l'espèce photographiée, lieu de la prise de vue.

4 - Les photos pourront être titrées.

5 - Chaque photo doit avoir un auteur clairement identifié. Les photos proposées sous un pseudonyme ou de manière anonyme ne seront pas recevables.

6 - Tout participant âgé de moins de 18 ans doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer

au concours et accepter le présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de demander de justifier de cette autorisation, et de disqualifier tout participant en l'absence de justification de cette autorisation.

Article 3 - Jury

Le jury se compose des membres actifs du collectif des photographes. Ces membres sélectionneront les quinze plus belles photographies.

Article 4 - Exposition

Les quinze photos sélectionnées seront exposées sur le mois de juillet 2013 au Pavillon Maurouard, parc forestier de la Poudrerie, à Vaujourns.

Une inauguration de l'exposition aura lieu courant juillet 2013.

Article 5 - Publication des résultats, remise des prix

Le résultat des photos sélectionnées pourra être visible sur le site internet du Corif et dans l'Épeichette.

Article 6 - Vote du public et dotation

Lors du mois d'exposition, le public visitant l'exposition pourra voter pour « sa photo préférée ». Les trois photos remportant le plus de voix se verront remettre un prix.

Article 7 - Droits photographiques / abandon des droits

Les participants garantissent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteur de chacune des photos

proposées au jury, c'est-à-dire qu'ils ont pris eux-mêmes chacune des photos et qu'ils en autorisent la représentation gratuite dans le cadre d'une exposition réelle, dans la presse, ou sur le site Internet corif.net.



Exposition de quelques photos dans le pavillon Maurouard en 2012

Des permanents et des adhérents étaient présents pour présenter le Corif et répondre aux questions des visiteurs qui pouvaient choisir le cliché qu'ils préféraient.

Nous avons dit "concours"...

Vraie-fausse compétition.

Il s'agit de permettre à tous de présenter et partager des photos d'oiseaux, prises en Ile-de-France, et d'enrichir ainsi la photothèque du Corif !

Un groupe photo existe, vous pouvez le rejoindre (téléphonez au local).

Plus que jamais l'important est de participer !

Le *Passer* a besoin de toi !

Qui d'entre nous n'a pas pesté contre le retard, voire l'absence, des parutions du *Passer*. Certains ont même perdu tout espoir et se sont désabonnés. L'origine du problème est complexe mais peut se résumer par la surcharge de l'équipe (souvent réduite à une personne) qui gérait la parution de la revue, et la difficulté à trouver des contributeurs.

Une Commission naturaliste s'est donc créée au sein du CA, avec la participation de salariés. Elle a pour buts, entre autres, d'assurer une parution régulière, deux fois par an, de la revue. Si une partie du travail (gestion de la parution, suivi de la rédaction des articles, rédaction des synthèses...) nous revient, il est une part qui dépend de vous : la matière publiable !

Nous voulons que le *Passer* soit une vraie revue régionale consacrée à l'Île-de-France. Elle publie des synthèses régionales. Nous souhaitons y voir apparaître :

- des articles consacrés à des suivis d'une question sur une certaine durée (ex : 5 ans de nidification de l'hirondelle de fenêtre dans mon village), ou sur une certaine

extension territoriale (comparaison de trois forêts de Seine-et-Marne par exemple).

- des notes, plus brèves, décrivant une observation intéressante à un titre ou un autre (rareté, comportement original...).

Pour écrire ce genre d'article ou de note, pas besoin d'être un grand pontife de l'ornithologie mondiale... Il suffit d'avoir quelque chose à raconter (le travail de terrain) et de prendre quelques habitudes de rédaction, la publication scientifique ayant certains codes et règles à respecter, si on veut être pris un tant soit peu au sérieux.

Ne vous dites pas « Je suis incapable d'écrire dans le *Passer* ! », la Commission naturaliste est tout à fait prête à vous aider à rédiger un article ou une note.

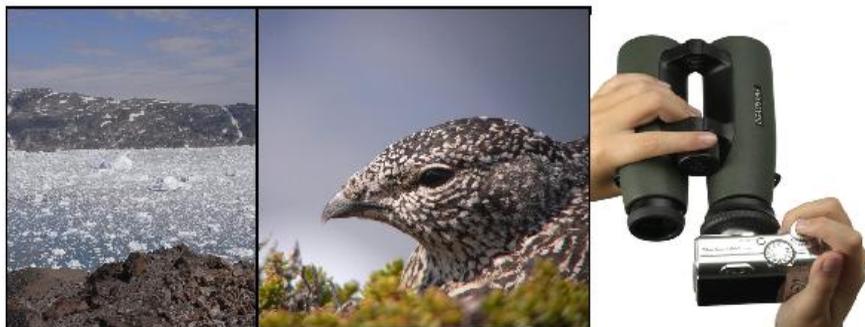
Si vous avez une idée, même si vous n'avez pas commencé à écrire une ligne, écrivez-nous pour nous la signaler et on verra si on peut en faire un article et comment...

**Yves Dubois,
Christian Gloria,
Frédéric Malher,
Catherine Walbecque**

Pour nous joindre...

corif@corif.net

avec « pour la ComNat » dans l'objet.



Immortalisez vos meilleurs souvenirs grâce à l'adaptateur

SNAPSHOT de SWAROVSKI OPTIK !

***s'adapte sur nos gammes EL et SLC**

***Traitements des lentilles pour une transmission parfaite**

SWAROBRIGHT

 **Easy to Clean**

***un SAV efficace et réputé, avec votre entière satisfaction pour obligation**

**Contactez-nous pour recevoir notre dossier complet et détaillé
sur l'observation et la Digiscopie pour l'Ornithologie**

SWAROVSKI OPTIK France 9, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris Tél : 01 48 01 92 80

info@swarovskioptik.fr

www.swarovskioptik.com

Deux journées importantes

Pour avoir l'occasion de se rencontrer, s'informer, échanger ses expériences et découvrir le Corif, la ComVA propose deux journées.

Rencontre des animateurs

Le nom 'animateur' désigne tout membre du Corif ou de l'équipe des permanents qui organise des activités en direction des adhérents : découverte du milieu, observation des oiseaux, conférence, atelier de construction de nichoirs, etc.

La journée 'animateurs' doit permettre de se retrouver et d'accueillir les nouveaux qui désirent franchir le pas.

De nombreux thèmes peuvent être abordés lors de cette journée : organisation matérielle, accueil d'un groupe, animation en équipe, secteurs encore peu prospectés, etc.

Date : samedi 27 octobre - renseignements donnés lors de votre inscription.

Rendez-vous au Jardin des Plantes

Déroulement de la journée : Sortie le matin, pique-nique, échanges

Bienvenue au Corif

L'après-midi permet aux nouveaux adhérents de découvrir le Corif.

Son histoire, son mode de fonctionnement, ses structures et surtout les différentes facettes de ses activités et actions.

Cette réunion permet de tisser des liens entre anciens et nouveaux, d'envisager une participation plus active aux activités du Corif.

Date et heure du RV : samedi 2 février - horaire précisé dans la prochaine Epeichette

Rendez-vous : Maison des associations du V^e - 4 rue des Arènes - Paris V^e

Présentation de l'association, échanges et discussion...

Venez nombreux à ces deux journées !

S'inscrire auprès de Dalila :

01 48 60 13 00

E-mail : corif@corif.net (objet : Journée animation et/ou Bienvenue au Corif)

ANNÉE 2012 - AN 2 DU CORIFBIRDWATCH

Opération migration

Le retour, dimanche 14 octobre !

C'est effectivement le moment de penser à nos buttes préférées, et récidiver dans l'effort visuel et auditif que représente l'opération migration.

Bien observer

Un brin de confort (sièges ?), un zeste de collégialité (ornithopiliers ? ornithopotes ? ornithoMeute ?...), quelques victuailles aident à braver : météo, absence ou abondance de flux migratoire, techniques et caractéristiques diverses et variées.

Objectif

Notre objectif : dépasser le volume de l'année dernière de 1093 oiseaux vus en une matinée sur sept spots.

Date

La date a donc été choisie en fonction de l'expérience de terrain et des ornithoconfirmés en matière de migration ; nous avons évidemment besoin des ornithocorifiens dévoués pour atteindre l'objectif.

Comment faire ? Comment communiquer ?

Rappel 1 : Les données seront à transcrire selon le modèle de tableau joint, par tranche de 30 min. pour synthèse.

Rappel 2 : Pour les « ornithonouveaux », tentés par l'aventure, il s'agit de trouver une butte ou un endroit dégagés, exposés au Nord, d'y assurer l'observation de la migration de 8 h à 13 h environ.

Catherine Walbecque, pour la Commission naturaliste
ca.wa@orange.fr

RESERVE NATURELLE REGIONALE DU BASSIN DE LA BIEVRE

Petit parcours à l'occasion d'une journée "portes ouvertes"

Dimanche 19 août, un après-midi "Portes ouvertes" avait lieu sur l'observatoire de la RNR du Bassin de la Bièvre, comme pratiquement tous les mois. J'ai pris mon appareil photo pour vous la faire découvrir. Si vous ne venez pas à elle, la réserve vient à vous.



Le Corif est co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale du Bassin de la Bièvre avec le Siaap⁽¹⁾. Combien d'entre vous sont déjà venus la découvrir ?

La réserve est petite (environ 5 hectares) et on ne peut pas y pénétrer. Les points de vue sont rares pour l'instant - une étude d'interprétation est en cours -, mais c'est malgré tout un site exceptionnel en ville.

Je vous propose un petit parcours à faire qui vous occupera toute une demi-journée voire plus.

Prenez le RER jusqu'à la station Fontaine-Michalon.

Remontez vers le nord (rue Pierre Vermeir).

Arrivez à la grande route (avenue Jean Monnet) ; traversez.

Prenez la rue Prosper Legouté qui se trouve en face un peu à droite.

Continuez cette route jusqu'à l'entrée du Parc Keller sur votre gauche.

Découvrez ce petit parc Keller fort sympathique, pour observer les oiseaux communs... grives, fauvettes, moineau friquet...

Continuez votre chemin en suivant le ruisseau des Godets, pour arriver jusqu'au Parc des Godets.

Faites en le tour, et revenez vers la voie de chemin de fer que vous avez vue plus tôt.

Trouvez la coulée verte qui longe la voie de chemin de fer, prenez à gauche au deuxième passage sous la voie ferrée.

Prenez à gauche et vous allez tomber sur le chemin qui longe la réserve naturelle régionale. Prévoyez un jour où il y a une porte ouverte, ainsi un animateur du Corif, vous permettra d'entrer dans l'observatoire.

Le dimanche 7 octobre de 14h à 16h30

le dimanche 4 novembre de 14h à 16h30

le samedi 15 décembre de 14h à 16h30

Au bout de ce chemin, vous arrivez sur une route, prenez à droite, et vous allez sur la gare « les Baconnets ».

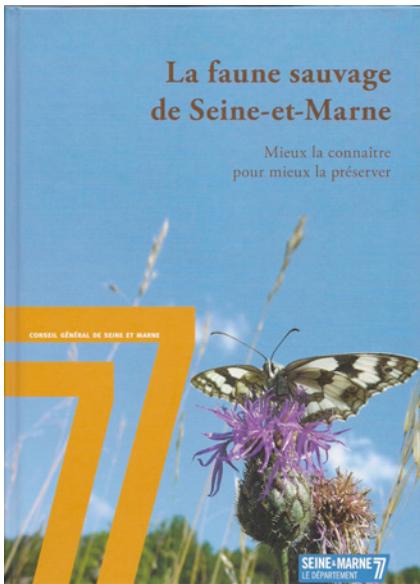
Aurélie Proust

(1) Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne



La faune sauvage de Seine-et-Marne, mieux la connaître pour mieux la préserver

Le département de la Seine-et-Marne est le théâtre d'études poussées sur la vie sauvage qui aboutissent à une série d'ouvrages. Le Corif participe à ces suivis. En 2012, c'est la faune sauvage qui a été à l'honneur avec la parution de l'atlas départemental.



Depuis 2005, le CORIF collabore avec le Conseil général de Seine-et-Marne, le MNHN, différentes associations (OPIE, Philofauna, Renard, l'Association des lépidoptéristes de France, l'ACOREP-France, l'ANVL, la Société entomologique de France) et les fédérations départementales de chasse et de pêche de Seine-et-Marne,

à la réalisation de différents suivis faunistiques dans le cadre de l'Atlas dynamique de la biodiversité de Seine-et-Marne. Travail conséquent de connaissance et de valorisation des ressources naturelles du département, cet atlas, qui fait suite à celui sur les paysages, publié en 2007, doit voir la sortie de quatre ouvrages :

- la flore supérieure (paru en 2010) ;
- la faune sauvage (parution 2012) ;
- les milieux naturels et les continuités écologiques ;
- les relations entre biodiversité, territoire et société.

Carrés de 2X2 kilomètres

Le CORIF s'est donc impliqué dès le début dans le choix des protocoles sur la faune, qui devaient reposer sur une base commune permettant une collecte de données standardisées, dans le temps et l'espace, afin de pouvoir effectuer des analyses statistiques poussées. La base de départ a été vite trouvée avec les carrés de 2X2 km, déjà utilisés dans le cadre du STOC-EPS et de l'OROC, sa déclinaison régionale. La Seine-et-Marne a été partagée en fonction de ces régions

agricoles, un carré « fixe » a été tiré au sort sur chacune d'elles. Ce carré est devenu la zone de référence pour la majorité des prospections, même si, occasionnellement, d'autres carrés ont été utilisés.

Régime spécial pour les oiseaux

Ainsi les oiseaux ont bénéficié de tirages supplémentaires de carrés « mobiles » (groupe de trois carrés, changeant chaque année et sur lesquels n'étaient effectués que cinq points d'écoute). D'autres carrés ont aussi été librement choisis par les observateurs, en revanche les protocoles appliqués restaient rigoureusement les mêmes pour tous les observateurs. Ces protocoles ont été présentés lors de l'AG de 2010. Le CORIF, sur la moitié nord de la Seine-et-Marne, a pris en charge, en dehors des oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les chauves-souris, les orthoptères, les rhopalocères et les odonates, vaste programme avec de très nombreuses heures de terrain de jour comme de nuit, la participation de nombreux adhérents, et d'une bonne partie de l'équipe salariée... Que tous en soient remerciés ici, avec une mention particulière pour Aurélie Proust qui a été, bien malencontreusement oubliée, dans la liste officielle des observateurs...

Une année de rédaction

2010 a été la dernière année de prospection, 2011 fut l'année de la rédaction. Là aussi le CORIF a été présent, les analyses statistiques ont

été prises en charge par le MNHN mais les associations ont rédigé et relu les monographies des espèces présentées (un peu plus de 300 sur les 2300 observées, avec une majorité d'invertébrés afin de respecter la prépondérance de ces groupes taxonomiques par rapport aux vertébrés), avec, bien sûr, pour notre association la rédaction d'une partie des fiches sur les oiseaux mais aussi sur les chauves-souris et les orthoptères...

Informations et photographies

Les monographies sont riches en informations, avec les statuts des espèces, leur répartition, leur phénologie ainsi que des données sur l'écologie et des préconisations, afin de la favoriser ou tout au moins de ne pas lui nuire. Nous avons aussi été mis à contribution pour les photographies très nombreuses qui illustrent l'ouvrage, et là aussi, un grand merci à nos talentueux photographes pour des clichés vraiment superbes et amusants pour certains, comme celle du bondissant cousin de William ou plus modestement de mes hortensias...

Parution en 2012 de l'Atlas Faune sauvage

2012 donc, est l'année de la sortie de l'ouvrage, un beau volume de 359 pages, consultable au CORIF, richement illustré avec d'intéressants chapitres présentant l'impact de l'aménagement et de la gestion du territoire sur la biodiversité, ainsi que les secteurs à enjeux du département. L'intérêt du nord du département

(vallée des deux Morins, de l'Ourcq, région de la Goële...), si mal connu jusque là par rapport au sud, si souvent rappelé par le CORIF, a pu enfin être scientifiquement démontré...

Les suivis doivent continuer

Il ne reste plus qu'à souhaiter que l'Atlas montre maintenant toute sa dynamique, avec la sortie des autres tomes mais aussi la mise en place de suivis réguliers, permettant

d'appréhender l'évolution de cette riche biodiversité...

Le CORIF remercie le Conseil général et l'ensemble des structures qui ont participé, pour la qualité des échanges que nous avons eus, tout au long de cette belle aventure, lors des réunions, parfois animées mais toujours enrichissantes et dans la bonne humeur. Si l'ouvrage est ce qu'il est, c'est aussi grâce à l'entente qui a régné durant ces six années.

Colette Huot-Daubremont

La faune sauvage du département de Seine-et-Marne

Sous la direction d'Olivier Renault

Co-édition : Illustria - Librairie des musées et conseil général de Seine-et-Marne

Avril 2012

336 pages - 600 illustrations en couleurs

45 euros

On peut le consulter au local à Vaujours et le commander en se rendant sur le site Internet du Corif - www.corif.net

Un nouveau dans l'équipe des permanents

L'équipe des permanents évolue

Saluons l'arrivée de Mathias Bouzin, qui a rejoint le Corif en juillet 2012, en remplacement de William Huin, parti outre-atlantique.

Mathias occupe la fonction de chargé de missions.

ANECDOTE

Il s'était mis le doigt dans l'oeil...

À travers la vitre de la porte fenêtre, sur les pavés de la cour, je vois un petit oiseau qui se débat désespérément en tournant sur lui-même. Il s'agit d'un rougegorge. J'hésite à intervenir : sans doute cet oiseau est-il en train de mourir, mon intervention l'affolerait encore plus...

Comme il ne se débat plus, je m'approche et le prends dans mes mains. Il ne bouge pas. Je m'aperçois alors avec stupéfaction qu'il a une de ses griffes accrochée à une de ses paupières. Délicatement, je libère cette griffe.

Il ne bouge toujours pas mais je sens son coeur battre très vite. J'examine son oeil qui ne semble pas avoir souffert. Ce rougegorge est épuisé. Je le maintiens au chaud au creux de mes mains et il s'endort.



Victime de son agressivité légendaire ?

Quelques minutes après, il ouvre grand les yeux et commence à s'agiter. Je sors dans la cour et ouvre les mains. Il s'envole immédiatement.

Comment a-t-il pu se mettre dans cette situation ? J'ai appris que, sous son air doux, le rougegorge est en fait un oiseau très agressif qui ne supporte pas ses semblables. Au point que, lorsqu'il voit son reflet dans une vitre, pensant qu'il s'agit d'un autre rougegorge, il peut se précipiter sur la vitre et s'assommer.

Peut-être est-ce ainsi qu'il se serait, doublement, mis le doigt dans l'oeil...

Andrée-Dominique Liéger

Photo : A. Bloquet



La saga juridique des nuisibles

La composition juridique des listes d'espèces dites « nuisibles » change au gré des politiques. Les rebondissements ne manquent pas... comme ces derniers mois.

La notion d'espèces nuisibles n'a aucun sens d'un point de vue biologique. Les écosystèmes avec les espèces qui les composent fonctionnent en équilibre. Aucune espèce, à part l'homme, n'a intérêt à provoquer la destruction des espèces lui servant de proies, sous peine de disparaître à son tour. Cela n'a pas empêché de créer la notion juridique d'espèces nuisibles...

Jusqu'à cette année, une liste départementale d'espèces nuisibles, dont la destruction était possible toute l'année, par tous les moyens légaux, était établie par arrêté préfectoral et après concertation en CDCFS (Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage). Les espèces devaient être inscrites sur la liste nationale des nuisibles et leurs classements devaient être justifiés par :

- l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques,
- les dommages importants causés aux activités agricoles, forestières et aquacoles,
- la protection de la flore et de la faune.

Des listes attaquables

Le choix des espèces était tellement bien justifié que de nombreuses associations de protection de la nature, dont le CORIF, attaquaient ces arrêtés au tribunal administratif et en obtenaient souvent l'annulation (deux années de suite pour le CORIF en Seine-et-Marne pour la Belette, la Martre et le Putois).

Mais depuis cette année, et suite au rapport du député Pierre Lang sur la notion d'espèces nuisibles, rapport très objectif puisque M. Lang est chasseur et président de la Fédération départementale des chasseurs de Moselle, une nouvelle organisation a vu le jour en 2012.

Dix-neuf espèces concernées

Depuis le 1^{er} juillet, la notion de nuisible se décline en trois groupes :

- groupe 1 : six espèces envahissantes classées annuellement par arrêté ministériel : le Chien viverrin, le Raton laveur, le Vison d'Amérique, le Ragondin, le Rat musqué et la Bernache du Canada.
- groupe 2 : dix espèces susceptibles d'être classées nuisibles par arrêté ministériel triennal, sur proposition du préfet, après avis d'une formation spécialisée de la CDCFS : la Belette, la Fouine, la Martre, le Putois, le Renard, le Corbeau freux, la Corneille noire, le

Geai des chênes, l'Etourneau sansonnet, la Pie bavarde.

- groupe 3 : trois espèces pouvant être classées nuisibles par arrêté préfectoral annuel, après avis de la CDCFS en formation plénière : le Lapin de garenne, le Sanglier, le Pigeon ramier.

Les chasseurs bien représentés en commission

Donc pour résumer, dans le groupe 1 les situations propres aux différents départements ne sont plus prises en compte ; dans le groupe 2 l'avis de la formation spécialisée des CDCFS est demandé tous les trois ans ; et dans le groupe 3 c'est toute la CDCFS qui donne son avis tous les ans.

Cette formation spécialisée est présidée par le préfet et formée de six personnes :

- un représentant des piégeurs,
- un représentant des chasseurs,
- un représentant des intérêts agricoles,
- un représentant des Associations de protection de la nature (APNE),
- deux personnes qualifiées en matière scientifique et technique dans le domaine de la chasse ou de la faune sauvage.

Un représentant de l'ONCFS et de l'association des lieutenants de louveterie assistent aussi aux réunions avec voix consultative.

Le Conseil d'État pour contester l'arrêté

L'arrêté pris pour ces espèces étant ministériel, il ne pourra plus être contesté au tribunal administratif mais uniquement en Conseil d'État donc avec des démarches beaucoup plus

difficiles, en particulier pour des associations régionales comme la nôtre.

Enfin une quatrième raison, qui ne s'applique pas aux oiseaux, a été rajoutée, permettant de justifier le classement pour les espèces des groupes 2 et 3, la prévention des dommages importants à d'autres formes de propriété.

Il devra aussi être établi soit que l'espèce est à l'origine d'atteintes significatives aux intérêts énoncés précédemment, soit qu'elle est considérée comme présente de manière significative dans le département, et ainsi susceptible de porter atteintes aux intérêts.

Et en Île-de-France ?

Maintenant que la situation nationale est brossée, voyons la déclinaison francilienne. Le CORIF est membre de trois CDCFS (Seine-et-Marne, Paris-petite couronne, Yvelines) et de deux formations spécialisées (Seine-et-Marne, Paris-petite couronne). Pour Paris et petite couronne, les enjeux sont plus faibles et la réunion s'est bien passée, sans changement notable des propositions. Ce ne fut pas le cas en Seine-et-Marne, loin de là. Les chasseurs sont très majoritaires dans cette formation, puisqu'une des personnes qualifiées en matière scientifique n'est autre que le directeur de la fédération départementale. Ils ont obtenu, dans la proposition



préfecturale, l'inscription de toutes les espèces du groupe 2 à l'exception du Geai des chênes. C'est donc un retour de la Martre, du Putois et de la Belette dans la liste des nuisibles qui en étaient sortis depuis 2010, grâce à nos recours gagnés. Bien sûr, il n'y avait pas plus de justification qu'avant, le principal argument étant l'effort des chasseurs sur la gestion du petit gibier de plaine...

Un nouvel arrêté cet été

Le futur arrêté ministériel devant obtenir l'avis du CNCFS (Conseil national de la chasse et de la faune sauvage), dans lequel FNE siège, nous avons fait remonter le problème à notre fédération. Elle a effectué un lobbying important aussi bien auprès du ministère que lors du CNCFS, et la première proposition de l'arrêté ministériel était plutôt encourageante. Elle a été mise en consultation publique du 9 au 24 juillet, ce qui a permis à nombre d'entre vous de s'exprimer (ce dont nous vous remercions), et nous avons aussi fait des courriers aux sénateurs et aux députés franciliens.

Ainsi le nouvel arrêté est sorti le 2 août avec quelques belles surprises pour l'Île-de-France :

- la Belette, la Martre et le Putois ne sont toujours pas inscrits, donc le Ministère a tenu compte de nos recours gagnés !
- la Fouine reste dans la liste des nuisibles de Seine-et-Marne mais n'y est plus dans les autres départements de la région, ce qui est une belle avancée !

- le Renard n'est plus nuisible à Paris
- l'Étourneau sansonnet n'est plus nuisible sur l'ensemble de la région !
- la Pie bavarde n'est plus nuisible dans les Yvelines ;
- la Corneille noire n'est plus nuisible à Paris et dans les départements de la petite couronne.

Des recours encore en préparation

Pour les autres espèces il n'y a pas de changements par rapport aux années précédentes. À noter qu'il n'y a eu aucune espèce retenue à Paris, et qu'il y a eu un petit mois de répit, puisqu'en l'absence d'arrêté, aucune espèce n'a pu être piégée en juillet ! Au niveau national il est observé une avancée significative pour le Putois qui n'est plus classé, la Belette classée uniquement dans trois départements (Pas-de-Calais, Calvados et une partie de la Moselle) et la Martre classée dans 17 départements.

Cependant il faut rester prudent. En effet des recours sont en cours de préparation par le milieu cynégétique, mais aussi, ce qui est plus réjouissant par les APNE dont FNE. Il est aussi prévu, suite à la pression des chasseurs un arrêté complémentaire cet automne et une révision annuelle de la liste, avec de nouvelles réunions à venir de la CDCFS... La saga va donc continuer...

Colette Huot-Daubremont

Photos : Keven Law (belette)

Jean Hénon (renard)



**jumelles
longues-vues
microscopes
accessoires**

www.sightsofnature.com

Pieter De Conincklaan 108, 8200 St.-Andries Brugge, 0032/50 31 50 01

Dépaysement

Rarement le titre de ma chronique aura autant été en adéquation avec mon propos. C'est en effet d'une impression naturaliste bien particulière qu'il sera ici question, celle d'être plongé dans une ambiance absolument nouvelle, dans un univers totalement inconnu, à l'occasion d'un voyage lointain. C'est à la fois merveilleux et frustrant. Cette candeur soudain retrouvée m'a replongé dans l'état d'esprit où j'étais voici un peu plus de quarante ans, lorsque les cris nerveux de la mésange bleue n'étaient que... des cris nerveux, quand j'ignorais que ces doux sifflets étaient le signal du bouvreuil.

Quand on change de continent et d'hémisphère, le premier matin est souvent d'abord une affaire d'oreille. L'aube point à peine, et alors que l'on ne distingue au mieux que des ombres fugaces dans la végétation ou des silhouettes sur fond de ciel sombre encore, les cris et les chants se font

entendre de tous côtés. Impossible de mettre le moindre nom sur ces émissions vocales ! Tout le savoir devra être construit au fil des heures et des jours, et restera hélas ! lacunaire. Mais quel plaisir, quand même, de venir à bout de certains de ces sons mystérieux avec le concours de l'œil – quand l'oiseau consent à se montrer...

Ainsi donc, c'est à son cri, répété de sa voix caverneuse, « arrra... arrra... », que l'ara doit son nom ! Et ce bref raclement ? Le toucan toco, tant espéré. Et ce puissant sifflet narquois ? C'est la signature du « bem-te-vi », l'oiseau qui ne cesse de répéter « Je t'ai vu ! ». La liste pourrait être longue...

Rentré en France, j'ai entendu un oiseau invisible que je ne connaissais pas. Émoi, interrogation, réflexion, appel à la mémoire et découverte de la clef de l'énigme : un étourneau aussi inventif que talentueux...

Photo : Guilhem Lesaffre



Coccinelles primevères mésanges

Pourquoi réconcilier jardin cultivé - en bio - et vie sauvage ?

Car parmi les animaux et les plantes sauvages se trouvent de précieux alliés du jardinier.

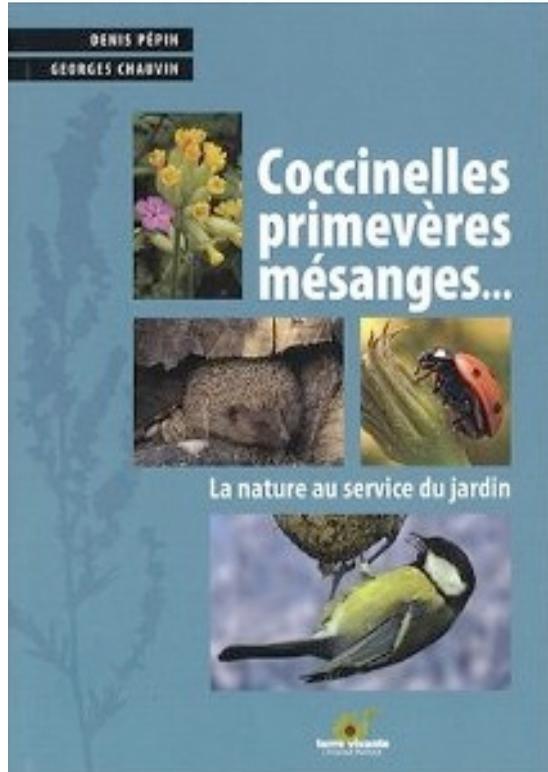
Certains animaux pollinisent les fleurs, luttent contre les ravageurs, structurent ou enrichissent le sol ; de nombreuses plantes nourrissent et abritent les auxiliaires.

Denis Pépin et Georges Chauvin ont ainsi sélectionné pour vous, plus de 100 plantes et animaux sauvages à accueillir au jardin, avec des indications pratiques pour les attirer et les abriter en toutes saisons. De nombreuses

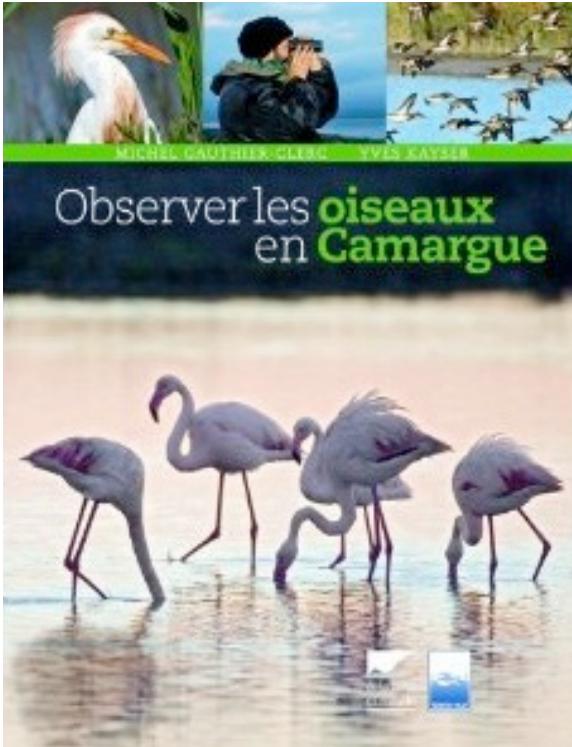
photos et illustrations vous permettront de les identifier et d'aménager, pour chacun, un coin de paradis : gîtes à insectes, nichoirs, pelouses fleuries, haies, mares...

Vous pourrez alors profiter de la nature pour jardiner sans pesticides et égayer le jardin.

D. Pépin - G. Chauvin
Terre vivante - Avril 2000
318 Pages Avril 200



Observer les oiseaux en Camargue



Cet ouvrage est un guide destiné autant au grand public qu'à l'ornithologue confirmé. Il donne les clés pratiques pour découvrir les oiseaux de Camargue, l'un des meilleurs sites ornithologiques en Europe, en toutes saisons.

L'ouvrage se divise en plusieurs parties complémentaires :

- des informations détaillées pour observer plusieurs dizaines d'espèces remarquables de Camargue,
- une description des principaux sites d'observation ;
- une analyse mois par mois des espèces observables ;
- des propositions de circuits ;
- un guide logistique pour

être hébergé, se restaurer, se déplacer ;

- une iconographie abondante ;
- un tableau récapitulatif des oiseaux de Camargue et de leur présence selon les mois de l'année.

Michel Gauthier-Clerc, Yves Kayser
Delachaux et Niestlé
160 pages

Où voir les oiseaux en famille :

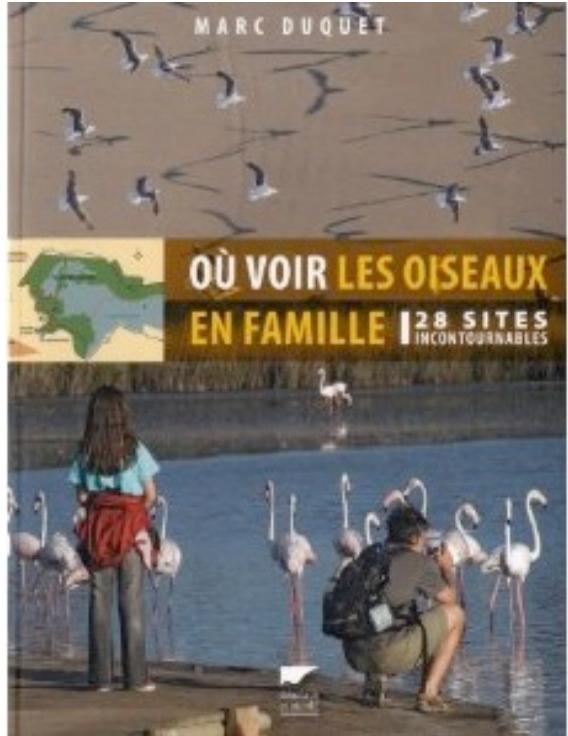
28 sites incontournables

Ce guide grand public présente les meilleurs endroits de France pour voir facilement des oiseaux sauvages avec des enfants. Il s'agit donc de sites importants sur le plan ornithologique, mais surtout d'endroits qui ont la particularité d'être totalement adaptés aux débutants, grâce à des équipements performants (cheminements aménagés, parcours pédagogiques, observatoires), combinés à un accueil du public (visites guidées, encadrement par des animateurs, mise à disposition de longues-vues et de jumelles).

Les 32 sites retenus sont de trois types : les 4 principaux parcs ornithologiques français associés à des espaces protégés ou à des programmes de sauvegarde d'espèces, 22

espaces protégés (réserves naturelles pour l'essentiel), 6 sites nationaux d'observation et de suivi de la migration des oiseaux.

L'accent est mis sur les endroits où une personne inexpérimentée est certaine de voir des oiseaux, sans même devoir utiliser de jumelles. Il s'agit donc pour la plupart d'espèces de grande taille, surtout aquatiques (cigognes, hérons, canards, foulque, etc.).



Marc Duquet
Delachaux et Niestlé - Mai 2011
160 pages



Les Mésanges

À travers les différents sentiers empruntés – sentier généalogique, sentier physiologique, sentier du quotidien, etc. –, le lecteur fait connaissance avec la mésange charbonnière, la mésange bleue, la mésange nonnette, la mésange boréale, la mésange noire, la mésange huppée, la rémiz penduline ou encore la mésange à longue queue.

Des cartes de répartition, des schémas, tableaux et graphiques viennent compléter une iconographie en couleur abondante.

Georges Olioso

Delachaux et Niestlé - Juin 2011

180 pages

Littérature et naturalisme

Jean-Pierre Otte, écrivain belge né en Ardenne et vivant sur un causse dans le Lot, a écrit de nombreux ouvrages consacrés aux amours et aux stratégies de reproduction de nombreuses espèces animales ou végétales.

Quelques titres à retenir édités aux éditions Julliard :

Amours en vol - L'épopée amoureuse du papillon - L'amour en forêt - La vie amoureuse des fleurs dont on fait les parfums - La sexualité

d'un plateau de fruits de mer - Les amours de Sailor le chien...

Ouvrages rigoureusement scientifiques... Amateurs de littérature torride passez votre chemin...

Des textes très littéraires, poétiques (un poil anthropomorphiques mais peut-il en être autrement, puisque nous observons et relatons à travers notre regard d'Homme).

Jean Hénon

Poste de technicien naturaliste

La CPEPESC-Lorraine, association régionale créée en 1979 et implantée à Neuves-Maisons en Lorraine est spécialisée dans l'étude des chauves-souris, leur protection, la gestion de leurs habitats, la formation et l'information du public.

La CPEPESC propose un CDD d'un an - renouvelable six mois et évolutif en CDI. Rémunération Indice 280, de la Convention collective de l'animation. Négociable selon expérience.

Missions principales :

- Réalisation d'inventaires et d'expertises sur les chiroptères, notamment au détecteur d'ultrasons,
- réalisation de prospections et de suivis de gîtes,
- réalisation de cartes à l'aide d'un SIG, ■ analyse des données,
- rédaction de rapports d'études, ■ participation aux réunions de concertation,
- Conception et réalisation d'aménagements en faveur des chauves-souris.

Compétences requises :

- Connaissance de la biologie des chauves-souris européennes,
- pratique de l'identification des chiroptères grâce aux techniques d'écoute et d'enregistrement des ultrasons,
- intérêt pour les nouvelles technologies appliquées à l'étude des chiroptères,
- intérêt pour la protection de la nature et plus particulièrement des chiroptères,
- connaissance approfondie des statistiques appliquées aux relevés de terrain,
- capacités rédactionnelles et de synthèse,
- connaissance des politiques et de la réglementation environnementale françaises et européennes, ■ connaissance du milieu associatif.

Compétences appréciées :

- Connaissance du monde agricole,
- aptitudes à la concertation et à l'animation, y compris pour le grand public,
- compétences spéléologiques, ■ connaissances en génie civil appréciées.

Autres :

- Permis B et voiture indispensables, ■ goût du travail en équipe.
- recrutement mi-novembre 2012 au plus tard.

Candidature par courrier ou par mail à l'attention de CPEPESC LORRAINE
Madame la Présidente Julie CHARPENTIER - Centre Ariane - 240, Rue de Cumène
- 54230 Neuves-Maisons
Madame la Coordinatrice : caroline.comunello@gmail.com

Corif
Centre Ornithologique
Ile-de-France

Maison de l'oiseau
Parc Forestier de la Poudrerie
Allée Eugène-Burlot
93410 Vaujours

Tél. : 01 48 60 13 00
E-mail : corif@corif.net
Site Internet : www.corif.net

Permanences

> **Local ouvert du lundi au**
vendredi, de 9 h à 13 h et
de 14 h à 17 h

Merci de téléphoner au préalable

Accès en transports
en commun

RER - Ligne B5 : Sevran-Livry
Bus: 670 - 607a- 147 - 623

Liste de discussion : corifdiscus-subscribe@yahoogroups.com

Tous les adhérents peuvent donner des nouvelles
de leurs activités et de leurs découvertes
dans le domaine de la protection de la nature.

Pour cela, adressez vos articles (rédigés en police Times, taille 10, environ 2 500 signes et espaces par page format Épeichette A5) au Corif à l'adresse « epeichette@corif.net » ou à défaut par courrier.

Vous pouvez également envoyer des dessins ou photos.

N'oubliez pas que la bonne longueur pour un texte correspond à celle dont vous appréciez la lecture !

Date limite des envois pour le prochain numéro -
le 113 - Spécial AG : 1^{er} novembre 2012

Directeur de la publication : G. Lesaffre

Rédaction : Cl. Bied-Charreton, Ch. Gloria, J. Hénon, Ph. Maintigneux

Photos : A. Bloquet, L. Bourgeais, D. Guilbert, J. Hénon, K. Law, F. Lelièvre, G. Lesaffre, J.-F. Magne, A. Petit, A. Proust

ISSN : 1772 3787

À noter dans votre agenda

Réservez dès maintenant ces dates ! Plus de précisions à venir.

Samedi 1^{er} décembre
Assemblée générale

> pages 4 à 7

Samedi 27 octobre
Journée des 'Animateurs'

Au Jardin des Plantes

> page 19

Samedi 2 février
'Bienvenue au Corif'

Pour accueillir les nouveaux adhérents

> page 19

Samedi 25 mai 2013
Rencontres ornithologiques
de printemps (ROP)

> à Thiverval Grignon en Yvelines... p. 9

Pour toute information de dernière minute
sur les activités du Corif et la protection de la nature en général,
rendez-vous sur www.corif.net

Bientôt l'Assemblée générale du Corif...

- Chaque groupe local et chaque commission pourra faire une contribution écrite dans l'Épeichette spéciale AG, une présentation orale devant l'AG et/ou disposer d'un poster lui permettant de présenter ses activités, son programme de sorties, les coordonnées où le joindre (lire page 4).
- Traditionnellement, le déjeuner en commun rassemble les Corifiens. Comme chaque année désormais, pour qu'il soit plus décontracté, convivial et abordable, on propose que tout participant à l'AG apporte solide et liquide, pour alimenter la table commune ! Et que ceux qui le souhaitent participent à la présentation du buffet. Plus de précisions dans l'Épeichette 113 Spécial AG.

L'Épeichette



Centre Ornithologique Ile-de-France

Etudier • Sensibiliser • Protéger la nature